



« Avec le soutien d'exportateurs suisses, nous participons non seulement au maintien et à la création d'emplois mais nous encourageons également des entreprises innovantes et ainsi le progrès technologique en Suisse. »

Organes

Le conseil d'administration (CA)

Thomas Daum*, lic. en droit, avocat,
(président)

est membre du comité du CA de compenswiss (fonds de compensation AVS/AI/APG). Il a siégé dans la commission de la GRE avant la fondation de la SERV. Il est ancien directeur de l'Union patronale suisse et de Swissmem, ainsi qu'ancien vice-président du CA de la SUVA.

Barbara Hayoz**, économiste d'entreprise, EMBA,
(vice-présidente)

est conseillère d'entreprise indépendante, ainsi que présidente et membre de divers conseils d'administration et de fondation. Elle a été directrice financière à temps complet et vice-présidente de la ville de Berne.

Caroline Gueissaz*, ing. dipl. EPF,

est conseillère d'entreprise chez A. Vaccani & Partners, directrice de Business Angels Switzerland et administratrice au sein de diverses PME.

Burkhard Huber*, économiste d'entreprise KSZ,
(membre depuis le 01.10.2018)

a travaillé durant quatre décennies dans le secteur bancaire, dont 30 ans chez UBS. Il a occupé diverses fonctions en tant que cadre pour la clientèle commerciale d'entreprises suisses et étrangères, notamment dans le secteur des financements commerciaux.

Christoph Meier-Meier*, économiste d'entreprise
HWV,

est CEO et partenaire chez NEWTAG Communication AG. Il a préalablement exercé différentes fonctions chez Bühler AG à Uzwil (SG), et notamment celle de Head of Financial Services pendant dix ans.

Directeur

Peter Gisler, banquier disposant d'un diplôme
fédéral,

est directeur de la SERV depuis le 1^{er} janvier 2017. Auparavant, il était cadre de la Aargauische Kantonalbank et chez ABB Suisse ainsi que dans ABB Group Holding.

Beda Moor**,

(membre jusqu'au 30.09.2018)

a été membre de longue date de la direction du syndicat FTMH en tant que responsable national de l'industrie MEM et membre de la direction du secteur Industrie de Unia. Il a siégé dans la commission de la GRE avant la fondation de la SERV.

Laura Sadis**, lic. oec. publ., experte fiscale
diplômée,

(membre jusqu'au 31.12.2018)

est actuellement membre du CA de AlpTransit Gotthard SA. De 2007 à 2015, elle a occupé le poste de conseillère d'Etat tessinoise et a dirigé le département Finances et économie. Elle a aussi été membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse.

Anne-Sophie Spérisen**, lic. oec.,

est présidente et CEO de SOLO Swiss SA. Elle est membre de la commission extra-parlementaire Forum PME et du comité exécutif de la chambre de commerce du Jura.

Reto Wyss**, économiste MSc,

(membre depuis le 01.10.2018)

est Secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS) qu'il représente également au sein du Comité consultatif de l'AELE, du conseil d'administration de Reka et dans la commission de la statistique fédérale.

Urs Ziswiler*, lic. en droit, INDEL EPF,

a été ambassadeur en Espagne et aux Etats-Unis, chef de la Direction politique du DFAE, conseiller diplomatique de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey et directeur de la division politique IV du DFAE.

Organe de révision

KPMG AG

Badenerstrasse 172
8004 Zurich

* Comité d'assurance

** Comité des finances et d'organisation

Rémunérations

Conseil d'administration

La rémunération de l'ensemble du conseil d'administration (CA) sans le président s'élevait à KCHF 325,5 en 2018, ce qui correspond à une légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Une rémunération d'un montant de KCHF 124,2 a été versée au président du CA Thomas Daum. Elle comprend les honoraires d'administrateurs, des indemnités au titre de tâches spécifiques ainsi que les frais pour d'autres prestations accessoires. Elle ne donne pas droit à une rente.

Directeur et membres de la direction

Les rémunérations du directeur et des membres de la direction se composent d'un salaire de base et d'une part variable déterminée chaque année sur la base de la réalisation d'objectifs de l'entreprise et d'objectifs individuels. La part variable indiquée porte sur l'exercice précédent et constitue avec la part fixe du salaire la rémunération totale du directeur et des autres membres de la direction pendant l'année. En 2018, les rémunérations représentent un total de KCHF 832,3 (année précédente KCHF 801,9) pour trois collaborateurs de la direction. La rémunération totale la plus élevée a été attribuée au directeur avec KCHF 341,5.

Reporting des rémunérations des cadres – organe suprême de direction (conseil d'administration)

en CHF (exercice précédent en gris)

	Président	Conseil complet (7 membres, sans président)	
		Total	Moyenne
Taux d'emploi			
(pourcentage revendiqué pour la fonction)	45%		CA 10%
			Cass 20%
			Cfino 10%
Rémunérations			
Honoraires d'administrateurs	79 500	274 500	39 214
	87 750	277 000	39 571
Indemnités au titre de tâches spécifiques	41 325	23 150	3 307
	37 325	20 500	2 929
Autres prestations accessoires (frais de déplacement, logement, repas et représentation)	3 345	27 878	3 983
	2 181	19 586	2 798
Autres conditions contractuelles			
Prévoyance professionnelle	Néant	Néant	–
Indemnité de départ	Néant	Néant	–

Reporting des rémunérations des cadres – direction (directeur et membres de la direction)

en CHF (exercice précédent en gris)

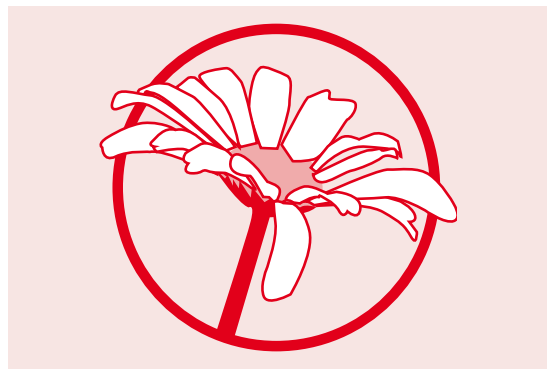
	Directeur	Members of the Executive Board (2 membres, sans directeur)	
		Total	Moyenne
Rémunérations			
Part fixe (salaire)	292 789	424 400	212 200
	290 004	404 703	202 351
Indemnités au titre de tâches spécifiques	–	–	–
	–	–	–
Indemnités (motivées par la fonction ou le marché du travail)	–	–	–
	–	–	–
Bonifications	47 851	64 707	32 354
	63 188	41 441	20 720
Autres prestations accessoires	840	1 680	840
	840	1 680	840
Autres conditions contractuelles			
Prévoyance professionnelle	Plan cadre	Plan cadre	–
Indemnité de départ	Néant	Néant	–

Charte



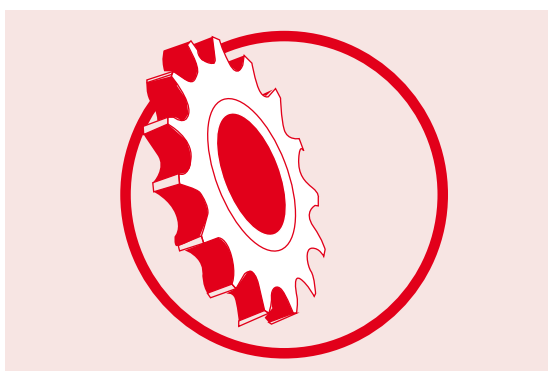
Nos activités

En offrant des solutions d'assurance pour la couverture des risques commerciaux et politiques, nous permettons aux exportateurs suisses de réaliser plus facilement des opérations avec l'étranger. Notre offre améliore la compétitivité des exportateurs et des banques suisses et renforce ainsi la place économique suisse. Par conséquent, des emplois peuvent être maintenus ou créés en Suisse. Tout en soutenant le commerce extérieur de la Suisse, nous contribuons au développement économique des pays impliqués.



Notre mode opératoire

En tant qu'établissement de droit public de la Confédération, nous agissons dans le cadre de notre mission légale. Nous travaillons de manière à être financièrement autonomes avec une gestion d'entreprise optimale. En ce qui concerne l'environnement et le développement durable, nous agissons de manière responsable et respectons les standards internationaux. Nous sommes orientés vers la recherche de solutions et privilégions une communication transparente.



Nos clients

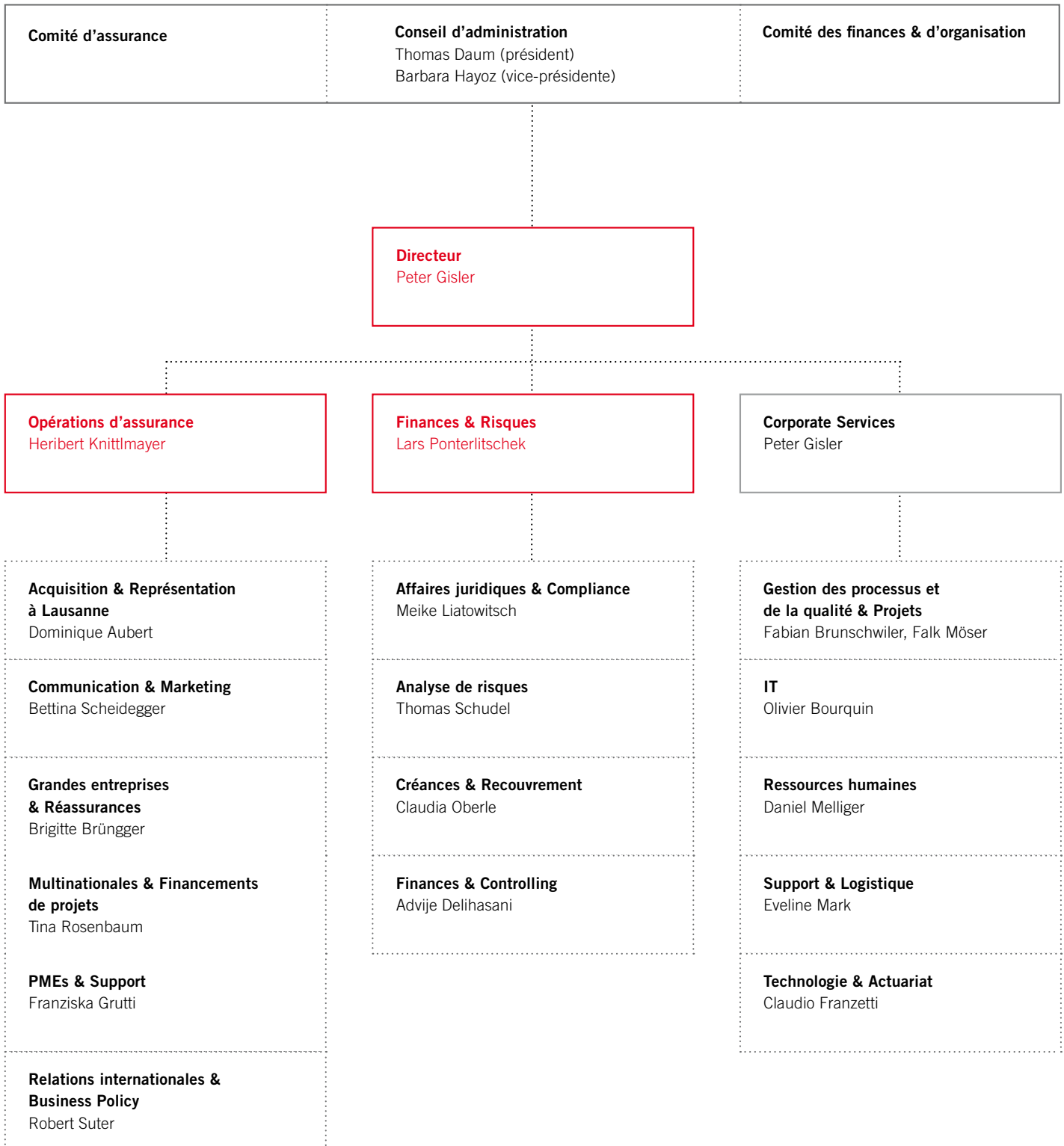
L'orientation clientèle tient une place prépondérante pour nous. Nous accordons une grande importance au traitement égal de tous nos clients, ainsi qu'à un conseil de qualité. Nous entretenons des rapports basés sur un partenariat loyal et souhaitons construire des relations à long terme. Nous présentons également nos prestations à des exportateurs et des banques qui ne font pas partie de nos clients.



Nos collaborateurs

Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs des prestations de qualité, un grand engagement et une forte identification avec la SERV et sa mission. Nous leur confions des responsabilités adaptées à leur fonction et encourageons le développement des compétences correspondantes. Nous sommes attachés au principe de l'égalité des chances et offrons des conditions de travail attrayantes.

Organisation



■ Membre de la Direction
(situation : 1^{er} janvier 2019)

Lors d'un contrôle indépendant de son système salarial, la SERV a été certifiée en matière d'égalité des sexes dans la rémunération.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) de la SERV est élu par le Conseil fédéral pour un mandat de quatre ans ; la durée de mandat actuelle s'achèvera fin 2019. Il se compose de sept à neuf membres. Les partenaires sociaux sont pris en compte de manière appropriée (art. 24 LASRE). La durée des mandats est alignée sur la période de législature de l'Assemblée fédérale.

En 2018, Beda Moor et Laura Sadis ont quitté le CA. Beda Moor a été membre de la commission de la GRE de 2001 à 2006 et a ensuite contribué fortement au développement de la SERV. Fin 2018, Laura Sadis a quitté le CA pour des raisons personnelles après avoir été élue en 2016. En octobre, Burkhard Huber et Reto Wyss ont rejoint le CA. Burkhard Huber dispose d'un grand savoir-faire dans le domaine de la clientèle d'entreprises et du financement d'exportations grâce à sa longue carrière dans le milieu bancaire. Reto Wyss assumera la représentation des partenaires sociaux prévue par la loi et renforcera la compétence économique du CA grâce à son Master of Science in Economics. Il n'existe aucune relation personnelle ou professionnelle qui puisse entraver la liberté de décision et d'action entre les membres du CA et de la SERV.

Le CA est l'organe de direction et de contrôle suprême de la SERV. Ses tâches sont définies à l'art. 24 LASRE, ainsi que dans le règlement interne de la SERV. Il forme en son sein un Comité d'assurance (présidence Thomas Daum) et un Comité des finances et d'organisation (présidence Barbara Hayoz).

Directeur

Le directeur est élu par le CA. Il dirige et organise la SERV et la représente à l'extérieur. Ses tâches sont définies à l'art. 25 LASRE, ainsi que dans le règlement interne de la SERV.

Personnel

En 2018, la SERV a augmenté son personnel de 51 à 53 membres (apprentis non compris), ou à 50 équivalents temps plein. Fin 2018, les femmes représentaient 43,4 pour cent des employés. Trois apprentis dans le domaine commercial et un stagiaire sont en formation.

Afin de garantir une application durable du modèle commercial cible, le CA a décidé de procéder à divers ajustements organisationnels et d'augmenter le plafond des postes de 51 à 54 équivalents temps plein. Certaines mesures organisationnelles essentielles ont été prises : la création du nouveau poste Operational and Data Excellence Manager ainsi que le transfert organisationnel de l'analyse des pays et des banques dans le département Relations internationales & Business Policy qui est désormais affilié au département Opérations d'assurance. L'Analyse du développement durable et l'Acquisition verront leur personnel renforcé, dans ce deuxième cas pour organiser plus durablement le conseil apporté aux nouveaux clients.

La SERV confie à ses collaborateurs des responsabilités adaptées à leur fonction. Leurs tâches sont définies dans un cahier des charges. Chaque année, des objectifs sont fixés avec chaque collaborateur et des entretiens de développement permettent d'évaluer leurs compétences et la réalisation des objectifs. La SERV accorde une grande importance à la formation continue de ses collaborateurs. En 2018, KCHF 168 ont été investis dans les formations continues.

Un contrôle du système salarial par Klingler Consulting a montré que la SERV dispose de bons instruments de gestion des conditions de travail. Après 12 ans, une révision s'est toutefois avérée nécessaire pour continuer à garantir une rémunération adaptée aux prestations, au marché et aux fonctions. Les modifications ont pu être effectuées dans le cadre des prescriptions fédérales et sans recourir à des congés-modifications. Klingler Consulting a certifié la SERV en matière d'égalité des sexes dans la rémunération.

Organe de révision

L'organe de révision de la SERV est choisi par le Conseil fédéral sur proposition du CA. Il vérifie le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le compte de résultat par rubrique, le bilan par rubrique et l'annexe aux comptes annuels, la preuve de l'autofinancement ainsi que l'existence d'un système de contrôle interne (SCI). Il remet un rapport sur les résultats de cette vérification au CA et au Conseil fédéral.